



2023

**RAPPORT MORAL, RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET RAPPORT FINANCIER**

Assemblée Générale Ordinaire de la SFER

18 juin 2024

Table des matières

Table des matières	1
1. Rapport moral.....	2
2. Rapport d'activité de l'exercice 2023	4
2.1. <i>Économie rurale</i>	4
2.1.1. La codirection de la revue et le Comité éditorial	4
2.1.2. Le bilan de l'activité éditoriale.....	5
2.1.3. Le rappel des articles parus depuis janvier 2023	5
2.1.4. L'accès aux articles publiés	7
2.1.5. Le bilan financier de la revue <i>Économie rurale</i>	7
2.1.6. Le passage en Open Access au 1 ^{er} janvier 2024	8
2.1.7. Référencement de la revue	8
2.2. Journées de Recherches en Sciences Sociales INRAE-SFER-CIRAD	9
2.2.1. Les 17 ^{èmes} JRSS des 14 et 15 décembre 2023 (Campus Agro Paris-Saclay).....	9
2.2.2. Les 18 ^{èmes} JRSS des 5 et 6 décembre 2024 (NEOMA BUSINESS SCHOOL)	10
2.3. Séminaires de politiques agricoles	11
2.3.1. L'équipe d'organisation et la périodicité	11
2.3.2. Les séminaires organisés depuis janvier 2023	11
2.4. Le colloque thématique des 6 et 7 juin 2024 (SFER-ESA).....	13
3. Rapport financier de l'exercice 2023	15
3.1. Le bilan comptable et le compte de résultat de l'association en 2023	15
3.2. Le projet budgétaire 2024	18
4. Vie de l'association et instances de la SFER	19
4.1. L'adresse de l'association	19
4.2. Le site web.....	19
4.3. Les deux « permanentes ».....	20
4.4. Le Bureau.....	20
4.5. Le Comité d'orientation scientifique	21

1. Rapport moral

L'Assemblée Générale de la SFER est toujours un moment privilégié pour notre association pour rédiger un rapport annuel où il est fait état de nos activités passées, de nos projets en cours et de notre situation économique et financière. Comme chaque année, depuis désormais cinq ans, nous tenons cette Assemblée Générale sous la forme d'une visioconférence. Ce format permet d'être efficace tout en réduisant notre empreinte carbone, mais il ne doit pas limiter nos interactions. Pour compléter utilement ces échanges à distance par des moments plus conviviaux, je ne peux que vous recommander de participer aux Journées de Recherche en Sciences Sociales (JRSS) et au colloque que nous organisons tous les ans.

Comme nous pourrions en rendre compte dans les prises de parole qui vont suivre, la SFER se porte bien en 2024, tant au plan de ses activités récentes que de ses projets, au moins pour l'année en cours. Il nous faudra désormais avancer collectivement sur les projets de 2025. Cette bonne situation résulte de l'engagement des membres du Bureau et du Comité d'orientation scientifique (COS), mais surtout de la confiance accordée par nos 241 adhérents ; un niveau jamais atteint depuis au moins 2000. C'est clairement une incitation pour définir un programme d'activités qui soit intéressant scientifiquement, ouvert intellectuellement et attractif.

Les équilibres financiers de la SFER tiennent pour beaucoup à ces adhésions et, au fil des années, au bilan des événements organisés, dont les JRSS et les colloques thématiques. Cela nous permet d'assurer, rappelons-le, l'emploi d'une personne à temps-plein, à savoir Sandrine Modica, qui met son engagement et ses compétences à notre service, notamment au travers de la bonne gestion de la revue *Économie rurale*. J'invite naturellement nos sympathisants à devenir des adhérents et nos adhérents à le demeurer. La SFER est, rappelons-le, pleinement ouverte aux jeunes en début de carrière qui souhaitent entrer progressivement dans un réseau, mais également aux retraités dont l'expérience est toujours précieuse pour nous tous. La SFER bénéficie aussi de subventions allouées dans le cadre d'une convention signée avec les départements Ecosocio et Act de INRAE et avec le CIRAD, nos deux partenaires historiques des JRSS. Je remercie donc les équipes dirigeantes de ces deux Instituts pour leur confiance, les projets co-construits et ce soutien indispensable.

La SFER a été dynamique sur plusieurs fronts en 2023, même si nous n'avons pas été en mesure de tenir un colloque. Notons que nous en avons organisé deux en 2022, l'un sur « agriculture et numérique » à Montpellier et l'autre sur « le financement des activités agricoles et alimentaires » à Toulouse. Avec l'appui organisationnel constant et efficace de Annie Hofstetter (mise à disposition de la SFER pour 15 % de son temps par INRAE) et grâce à un Comité local d'organisation dynamique, présidé par Nathalie Delame et Armelle Mazé, nous avons été en mesure d'organiser les 17^{èmes} JRSS à Paris-Saclay en décembre 2023. Ces JRSS ont rassemblé près de 200 congressistes (un record) et donné lieu à la présentation de près de 120 communications qui avaient été préalablement sélectionnées par un Comité scientifique présidé par Geoffroy Enjolras que je remercie. Grâce à l'implication d'une équipe dédiée, composée de Frédéric Courleux, Mickaël Hugonnet, Marine Raffray et Thierry Pouch, la SFER a organisé 10 webinaires de politiques agricoles en 2023, avec un programme diversifié et des intervenants de qualité. De son côté, et conformément à son rythme habituel, la revue *Économie rurale* a publié quatre numéros en 2023. Cette réussite tient pour beaucoup au travail exigeant et nécessaire réalisé par quatre personnes qui assurent, en bonne coordination avec un Comité éditorial pluridisciplinaire, la codirection de cette revue, à savoir Pascal Grouiez, Catherine Laroche-Dupraz, Pierre Levasseur et Lamia Rouached.

Au titre de 2024, j'attire votre attention sur deux évènements marquants de la SFER. Le premier évènement s'est tenu à l'ESA les 6 et 7 juin dernier. Grâce au dynamisme de l'équipe du LARESS de l'ESA à Angers et aux deux co-présidentes du Comité d'Organisation (Nejla Ben Arfa et Bertille Thareau) que je remercie, nous avons été en mesure de tenir un colloque mobilisateur (150 participants) et très intéressant sur le thème « Les exploitations agricoles et les métiers en agriculture : évolutions, transformations, perspectives ». Le deuxième évènement concerne les 18^{èmes} JRSS qui se tiendront à NEOMA BUSINESS SCHOOL à Reims les 5 et 6 décembre 2024. Avec Nicolas Béfort et Marilyne Thénot qui président le Comité local d'organisation, nous sommes en train de bâtir une belle édition. Merci à tous d'inscrire, si possible, ces deux dates dans vos agendas. Les appels à communications sont d'ores et déjà en ligne.

En cette année 2024, la SFER fête ses 76 ans. Nous pouvons être collectivement fiers du chemin parcouru et de l'impressionnante accumulation de connaissances faite au travers de notre revue *Économie rurale*. J'en profite pour vous inviter à regarder la visio d'un récent webinaire organisé avec Egizio Valceschini et Pierre Cornu où il a été fait état d'un travail historique remarquable sur les économistes ruraux et sur le parcours exceptionnel de l'un des fondateurs de la SFER, Denis Bergmann.

Un grand merci à vous tous pour votre engagement pour la SFER et pour vos idées susceptibles de nourrir nos futures activités. Nous avons le plaisir de contribuer à l'animation d'une association ouverte d'esprit, attachée à la diversité des analyses en sciences sociales et qui s'inscrit dans le temps long. Je vous souhaite une belle Assemblée Générale.

Vincent Chatellier
Président de la SFER

2. Rapport d'activité de l'exercice 2023

2.1. *Économie rurale*

L'objet de la revue *Économie rurale* est de publier, tous les trimestres, des articles scientifiques originaux en langue française sur les thèmes de l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et les territoires. La revue est ouverte à une diversité de disciplines (économie, gestion, sociologie, géographie...) et ses articles rendent compte de la pluralité d'approches au sein de ces disciplines. Le Comité éditorial est très attentif à la lisibilité des articles pour différents publics (chercheurs, enseignants, étudiants, décideurs publics, acteurs du développement agricole et rural...) et à la qualité du contenu empirique des contributions. Les articles peuvent être soumis dans différentes rubriques :

- « Recherches » (publication de résultats de recherches originales) ;
- « Faits et chiffres » (synthèse à partir de données chiffrées) ;
- « États de l'art » (revues de la littérature académique) ;
- « Débats » (publications de points de vue) ;
- « Notes de lecture » (commentaires sur des livres récemment parus).

2.1.1. La codirection de la revue et le Comité éditorial

Depuis 2021, quatre personnes assurent la codirection de la revue *Économie rurale* :

- Pascal Grouiez - Économie, Université Paris Diderot (Paris)
- Catherine Laroche-Dupraz - Économie, Institut Agro Rennes-Angers (Rennes)
- Pierre Levasseur - Économie, INRAE (Paris)
- Lamia Rouached - Économie, Institut Supérieur de Gestion de Tunis (Tunisie)

Outre les membres de la codirection, le Comité éditorial de la revue est actuellement composé de :

- Sebastian Billows - Sociologie, INRAE, IRISSE (Paris)
- Ségolène Darly - Géographie rurale, Université Paris 8
- Mohamed Ghali - Économie, ESA (Angers)
- Pierre Girard - Économie, CIRAD (Montpellier)
- Amandine Hertzog Adamczewski - Géographie, CIRAD, UMR G-eau (St Louis, Sénégal)
- Julie Labatut - Gestion, INRAE, LISIS (Noisy-le-Grand)
- Stéphane Lemarié - Économie, INRAE (Grenoble)
- Kevin Maréchal - Économie, Université de Liège (Belgique)
- Geneviève Nguyen - Économie, ENSAT (Toulouse)
- Mathieu Ouedraogo - Économie, CCAFS (Bamako, Mali)
- Samuel Pinaud - Sociologie, Université Paris Dauphine
- Thierry Pouch - Économie, APCA et Université de Reims Champagne-Ardenne
- Gwendoline Promsopha - Économie, Université Aix Marseille
- Annie Royer - Économie, Université Laval, Québec (Canada)

Sandrine Modica, salariée de la SFER, assure le secrétariat de rédaction.

2.1.2. Le bilan de l'activité éditoriale

Pour l'année civile de 2023, en combinant soumissions spontanées et numéros spéciaux, 71 articles ont été reçus. Le taux de refus des articles, 57 % (41 articles ont été refusés en 2023), a lieu essentiellement dans la phase dite d'évaluation de pertinence, c'est-à-dire avant l'envoi des articles aux relecteurs. Ces chiffres sont stables depuis plusieurs années.

Quatre numéros (du numéro 383 au numéro 386) ont été publiés en 2023, suivant ainsi le rythme de publication trimestriel établi depuis 2018.

Au total, 21 articles « Recherche », 3 articles « Faits et Chiffres », 1 article « État de l'art » et 4 « Notes de lecture » ont été publiés en 2023. L'économie est la discipline la plus représentée (56 %), mais la revue a gardé cette année une ouverture pluridisciplinaire avec également des publications relevant de la sociologie (8%), des sciences de gestion (16 %) et de la géographie (20 %).

2.1.3. Le rappel des articles parus depuis janvier 2023

Pour rappel, les articles parus dans *Économie rurale* depuis 2023 sont les suivants :

N° 383 (janvier-mars 2023)

- Applications différenciées d'une politique foncière agricole : une lecture comparée des SDREA.
- Quels dispositifs d'action publique pour concilier gestion du risque d'inondation et activité agricole ? Etudes de cas sur le bassin de la Maine.
- Action collective foncière et émergence de projets agri-alimentaires dans le dispositif PAEN : le cas de l'aire métropolitaine lyonnaise.
- Mettre en œuvre une agriculture de proximité : dynamiques foncières autour de l'installation de néo-agriculteurs en Ile de France.
- Le portage foncier de terres agricoles au nom d'intérêts publics et collectifs ; une diversité d'arrangements institutionnels.
- La raison de la donnée est toujours la meilleure : de l'utilisation des fichiers fonciers pour quantifier les dynamiques spatiales.

N° 384 (avril-juin 2023)

- Paiement redistributif : impact du plafond de surprime sur le ciblage des exploitations bénéficiaires.
- Le crowdfunding maraîcher en Normandie : levier de transition d'agrosystèmes productivo-résidentiels.
- Impact de la formation en prévisions climatiques saisonnières sur l'agriculture au Sénégal.
- L'accès à l'éco-régime français de la PAC par la voie de la certification environnementale.
- La filière riz dans la plaine de la Ruzizi à l'est de la RDC : organisation et transmission de l'information.
- Déterminer la valeur des exploitations agricoles : une enquête sur les pratiques françaises.

N° 385 (juillet-septembre 2023)

- Mécanismes de gouvernance dans les plateformes d'approvisionnement alimentaire territorialisé. Le cas en produits frais en Occitanie.
- Gouvernance et perception des coopératives adhérentes. Une étude dans une Union de coopératives vinicoles dans le secteur du Champagne.
- Un réexamen du lien entre la taille de l'exploitation et la productivité agricole au Sahel camerounais.
- Stresseurs au travail, épuisement émotionnel et intention de l'agriculteur de quitter précocement sa profession.
- Sur le travail insoutenable : ouvrières d'un groupement d'employeurs agricole.
- Adaptations au changement climatique et production agricole dans la région maritime au Togo.
- Quelle singularité des contrats sur la production, en France, dans un contexte de transition des filières agricoles ?

N° 386 (octobre-décembre 2023)

- Les fermes collectives en France. Vers une figure émergente d'organisation de l'exploitation agricole ?
- La régulation du salariat précaire dans l'agriculture française, une analyse historique des politiques publiques.
- Trajectoires et services supports d'innovations agroécologiques dans un pays en développement.
- Les motivations à l'achat de pâtes alimentaires pour une filière blé dur française durable.
- Soixante-dix ans d'accroissement de la productivité physique du travail en élevage bovin allaitant : le cas du bassin charolais.
- L'essor du commerce de poudres lactées ré-engraissées avec de l'huile de palme : le cas des exportations européennes en Afrique de l'Ouest.

N° 387 (janvier-mars 2024)

- Une étude des subjectivités partagées par les parties-prenante d'un jardin inspiré de la permaculture.
- Solvabilité des producteurs dans une chaîne de valeur riz en Côte d'Ivoire.
- Typologie et performances économiques des exploitations cotonnières au Bénin.
- Effets économiques et environnementaux de la mesure d'interdiction des exportations de bois de grumes au Cameroun.
- La restauration collective, vecteur de reterritorialisation pour un approvisionnement durable ?
- PAC 2023-2027 : applications et effets redistributifs de la surprime dans les États-membres de l'UE.

N° 388 (avril-juin 2024)

- L'utilisation des téléphones mobiles et la pauvreté des ménages agricoles au Niger.
- Les usages du numériques servent-ils toujours la durabilité des exploitations ? Le cas des maraîchers en France.
- Influence du numérique sur la coordination entre acteurs dans les filières pastorales au Sénégal.
- Transformations numériques dans l'agriculture brésilienne : état actuel et ses conséquences.
- Trajectoire technologique des outils numériques d'aide à la décision pour la fertilisation azotée en France. Complexité des modes de conception et de distribution.
- Améliorer les outils numériques d'aide à la décision pour la protection phytosanitaire des cultures.

Les résumés de ces articles sont disponibles [ici](#).

2.1.4. L'accès aux articles publiés

1949 - 2004 : disponibles gratuitement (en PDF) sous Persée - voir [ici](#).

2005 - 2024 : disponibles (en PDF) sous journals.openedition.org - voir [ici](#)

Depuis 2005 : disponibles sur le site de Cairn.info - voir [ici](#)

2.1.5. Le bilan financier de la revue *Économie rurale*

Les recettes 2023 sont inférieures aux prévisions du fait de l'absence d'organisation d'un colloque thématique, et donc des provisions pour l'édition d'un numéro spécial correspondant. Seules les JRSS permettent de contribuer à hauteur de 6 000 € au financement de l'activité éditoriale de la revue. Les recettes d'abonnement ont poursuivi leur érosion en 2023. La redevance Cairn (recettes de la revue électronique) était en 2023 légèrement supérieure à 2022. Les dépenses 2023 sont conformes aux attentes et relativement stables dans le temps. Notons que les recettes directement générées par les ventes de la revue (17 320 € en 2023) dépassent les dépenses directes de fabrication de la revue (13 211 € en 2022) et aux frais de fonctionnement du logiciel de gestion des abonnements (1 000 €). L'excédent ainsi obtenu (3 109 € en 2023), contribue très partiellement au salaire de Sandrine Modica, au titre de ses activités de secrétariat éditorial pour la revue *Économie rurale*.

Finalement, le bilan financier des activités de la revue est structurellement déficitaire, et cela est assumé par la SFER qui dédie une part significative de son budget à l'activité éditoriale d'*Économie rurale*. Toutefois le déficit 2023 est particulièrement marqué par le manque à gagner, lié à l'absence d'organisation d'un colloque annuel provisionnant une participation aux frais d'édition d'un numéro spécial. Ce constat vient rappeler que la soutenabilité économique de la revue passe par l'organisation d'événements donnant lieu à publication dans la revue, en particulier dans un contexte où *Économie rurale*, en concertation avec la direction de la SFER, s'engage dans la voie de l'Open Access à compter de Janvier 2024.

Tableau 1. Le bilan financier des activités de la revue (bilan estimé et à titre indicatif)

	2021 (Réalisé)	2022 (Réalisé)	2023 (Prévisionnel)	2023 (Réalisé)
Recettes totales	28 113	29 716	31 000	23 321
- Abonnements	10 930	10 626	10 000	9 114
- Revenu électronique (Cairn)	11 183	7 090	9 000	8 206
- Provision Colloque thématique pour n° spécial	---	6 000	6 000	---
- Contribution éditoriale JRSS	6 000	6 000	6 000	6 000
Dépenses totales	41 504	40 678	42 000	42 211
- Fabrication de la revue (relecture, maquettage, impression)	16 504	13 678	13 000	13 211
- Frais de fonctionnement (logiciel de gestion abonnements)	1 000	1 000	1 000	1 000
- Secrétariat éditorial (salaire de S. Modica)	24 000	26 000	27 000	27 000
- Frais de fonctionnement et autres	0	0	0	783
Résultats	-13 391	-10 962	- 12 000	- 18 873

2.1.6. Le passage en Open Access au 1^{er} janvier 2024

En 2023, la revue a travaillé à son passage en Open Access, sur Open Edition Journals et sur Cairn, de façon expérimentale, à compter du 1^{er} janvier 2024. Cette orientation, encouragée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et les tutelles de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics, vise à assurer l'accès gratuit pour un lecteur individuel. Concrètement, cela signifie la suppression de la barrière mobile d'un an, *i.e.*, Cairn est autorisé à diffuser les articles sous licence CC-BY et les métadonnées sous licence CC0, et les articles sont déposés en archives ouvertes. *Économie rurale* a choisi le modèle « diamant », c'est-à-dire que la publication dans la revue restera sans frais pour les auteurs. Du point de vue financier, ce choix va se traduire par un manque à gagner pour la revue en termes d'achat d'articles ou de numéros en ligne.

Afin de compenser la perte des revenus provenant de la diffusion numérique, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche s'est engagé à compléter la rémunération des revues participantes via un soutien annuel aux éditeurs ; toutefois le montant de cette compensation n'a pas été précisé. De plus, notre éditeur Cairn doit garantir un soutien annuel correspondant à la part de la revue dans ses revenus numériques, calculé sur les trois dernières années de commercialisation et le choix s'est porté sur le modèle "souscrire pour ouvrir" où les bibliothèques acceptent de remplacer des dépenses d'abonnement par un soutien annuel récurrent à la diffusion numérique gratuite d'une revue. Ainsi, il est difficile de prévoir comment évolueront les recettes 2024 issus des ventes de la revue, qu'il s'agisse des abonnements ou de la redevance Cairn. Pour limiter le manque à gagner, plusieurs initiatives ont été prises pour encourager l'adhésion à la SFER des auteurs d'articles publiés ou la relance systématique des abonnés arrivés à terme de leur abonnement.

2.1.7. Référencement de la revue

Le groupe de travail sur le référencement de la revue a poursuivi ses travaux en 2023 afin de constituer le dossier demandé et respecter les critères : identification et suivi d'indicateurs, présence de la revue sur les réseaux sociaux, demande de biographie aux auteurs, mise à disposition de documents et du sommaire des revues en anglais, accumulation des statistiques demandées sur deux années pleines. Le groupe travaille à un dépôt du dossier SCOPUS et de référencement à la FNEGE à l'été 2024.

2.2. Journées de Recherches en Sciences Sociales INRAE-SFER-CIRAD

2.2.1. Les 17^{èmes} JRSS des 14 et 15 décembre 2023 (Campus Agro Paris-Saclay)

Les 17^{èmes} Journées de Recherches en Sciences Sociales INRAE-SFER-CIRAD ont eu lieu les jeudi 14 et vendredi 15 décembre 2023 au **Campus Agro Paris-Saclay**. Organisées chaque année en partenariat entre la SFER, INRAE et le CIRAD, les JRSS constituent un important rassemblement de la communauté scientifique francophone en sciences économiques, humaines et sociales, qui travaille dans le domaine de l'agriculture au sens large, incluant l'alimentation, l'environnement, les territoires ruraux, la pêche et les forêts. L'objectif des JRSS est de présenter et de porter au débat des travaux originaux pour identifier des nouveaux fronts de recherche, produire des idées et des solutions innovantes pour demain.

Les 17^{èmes} JRSS ont été un succès à différents niveaux. Elles ont rassemblé près **200 congressistes** et donné lieu à la présentation de **125 communications écrites**. Le programme complet des JRSS (format PDF) est disponible [ici](#). Avec l'accord des auteurs, certaines communications écrites et diaporamas sont téléchargeables sur cette même [page](#).

Une première conférence plénière a été organisée sur le thème : « Alimentation et territoires : une souveraineté alimentaire en Île-de-France ? ». Le diaporama d'introduction présenté par Christine Aubry (INRAE) est disponible [ici](#). Bénéficiant de deux modérateurs (Emmanuel Raynaud - INRAE SADAPT et Stephan Marette - INRAE PSAE), cette table-ronde a donné la parole à :

- Christine Aubry - INRAE, Chaire Partenariaire Agriculture Urbaine, AgroParisTech
- Cindy Delvoye - Directrice de projet transition écologique, Villejuif (94)
- Josselin Catranina Graça - Terre et cités

Une deuxième session plénière a donné la parole à Patrick Meyfroidt de l'Université Catholique de Louvain sur le thème : « Usages des terres et soutenabilité : équilibre entre enjeux locaux et globaux ». Le diaporama de sa présentation est disponible [ici](#).

Le Comité d'organisation local a été présidé par Nathalie Delame (INRAE, PSAE) et Armelle Mazé (INRAE, SADAPT).

Il était composé de : Laure Bamière (INRAE, PSAE), Raja Chakir (INRAE, PSAE), Maïa David (AgroParisTech, PSAE), Poly-Stéphane Demonti (INRAE, PSAE), Joël Etienne (AgroParisTech, DFI), François Hochereau (INRAE, SADAPT), Josette Kalombo Kalengay (AgroParisTech, EGA), Pierre Levasseur (INRAE, SADAPT), Stephan Marette (INRAE, PSAE), Romain Melot (INRAE, SADAPT), Jacques Mery (INRAE, SADAPT), Caroline Orset (AgroParisTech, PSAE), Céline Pessis (AgroParisTech, SADAPT), Thierry Pouch (APCA et Université Reims Champagne Ardenne), Joël Priolon (AgroParisTech, PSAE), Emmanuel Raynaud (INRAE, SADAPT), Elodie Rouvière (AgroParisTech, SADAPT), Stéphane Sachet (INRAE, SADAPT).

Le Comité d'orientation scientifique des JRSS 2022, a été présidé par Geoffroy Enjolras (Université Grenoble Alpes).

Il était composé de : Arnaud Abad (INRAE), Adeline Alonso-Ugaglia (Bordeaux Sciences Agro), Virginie Baritaux (VetAgro Sup), Sebastian Billows (INRAE), Christel Bosc (VetAgro Sup), Marie Boutry (Bordeaux Sciences Agro), Nathalie Delame (INRAE), Mathieu Desolé (ITAVI), Sibylle Duchaine (Oniris), Sandrine Dury (CIRAD), Adélaïde Fadhuile (Université Grenoble Alpes), Carl Gaigné (INRAE), Alexandre Gohin (INRAE), Benoît Grimonprez (Université de Poitiers), Adrien Hervouet (INRAE), Ronan Le Velly (Institut Agro-Montpellier), Fanny Lepage (Université Laval à Québec), Alix Levain (CNRS), Pasquale Lubello (Institut Agro-Montpellier), Véronique Lucas (INRAE), Anne Musson (ESSCA), Geneviève Nguyen (INP-ENSAT), Caroline Orset (AgroParisTech), Eric Penot (CIRAD), Gaëlle Petit (Sciences Po Rennes), Geneviève Pierre (Université Orléans).

Les 17^{èmes} JRSS ont été l'occasion de décerner un « prix de fidélité aux JRSS » à **Sandrine Dury (CIRAD)**.

Le « **Prix jeune chercheur(e)** » (voir page dédiée [ici](#)) a été décerné à **Hadrien Lantremange (INRAE, UMR AGIR)** pour sa communication intitulée : « Quel fonctionnement des niches dans les filières agroalimentaires ? ». Voir sa [communication](#) et son [diaporama](#) (en 300 secondes).

Un prix spécial a également été décerné à **Jonathan Dubrulle (AgroParisTech, UMR PRODIG)** pour sa communication intitulée : « Engraisser des bovins ne crée pas forcément plus de valeur. Le cas du bassin charolais ». Voir son [diaporama](#) (en 300 secondes).

Le jury a été présidé par Egizio Valceschini (Président du Centre INRAE Ile de France Versailles-Grignon).

Il a rassemblé : Bénédicte Carlotti (Chargée d'études chez PLURIAGRI) ; Bruno Hérault (Chef du Centre d'Etudes et de Prospective (CEP) du Ministère de l'Agriculture) ; Alexandre Péry (Directeur de la Recherche et de la Valorisation à AgroParisTech) ; Sophie Thoyer (Directrice de Recherche et Cheffe-Adjointe du département Ecosocio à INRAE ; ex-Présidente de la SFER).

Le prix AREA (voir page dédiée [ici](#)). À la demande de l'association pour les recherches sur l'économie agroalimentaire ([AREA](#)), une collaboration avec la SFER a été mise en œuvre dans le cadre des JRSS. Selon un processus de sélection interne puis externe, cette association décerne, chaque année depuis 29 ans, des prix attractifs (2 500 euros chacun) pour des thèses, mémoires de Master 2 ou d'écoles d'ingénieur dans ces domaines. Elle souhaitait que la remise de ces prix puisse se faire dans le cadre des JRSS.

Pour cette édition, la présidence du Jury AREA a été assurée par Sylvie Bénard - Présidente de la Fondation AgroParisTech.

Prix AREA de Thèse : Ysé Commandré

Thèse en Sciences de gestion et du management, Université de Montpellier

« Les incidences des usages de la blockchain pour la transparence des filières alimentaires : de la traçabilité à la surveillance »

[PDF du diaporama](#) ; [Film de la présentation](#)

Prix AREA de mémoire de fin d'études : Estelle Peltier

Mémoire d'ingénieur - École d'ingénieurs INP-PURPAN, Toulouse

« La filière cuir en Occitanie. État des lieux de la filière cuir en Occitanie et analyse des conditions de sa relocalisation »

[PDF du mémoire](#) ; [PDF du diaporama](#) ; [Film de la présentation](#)

2.2.2. Les 18^{èmes} JRSS des 5 et 6 décembre 2024 (NEOMA BUSINESS SCHOOL)

Les 18^{èmes} Journées de Recherches en Sciences Sociales (JRSS) INRAE-SFER-CIRAD se dérouleront les 5 et 6 décembre 2024 à NEOMA BUSINESS SCHOOL à Reims.

Les appels à communications et sessions spéciales ont été communiqués par différents canaux dans le courant du mois de mai 2023.

La date limite de dépôt des soumissions est fixée au 9 septembre 2024.

Appels à communications

Seules les propositions de papier intégral, même provisoire, en français ou en anglais, seront examinées. Les soumissions de communication doivent impérativement être déposées sur la plateforme dédiée : <https://cmt3.research.microsoft.com/JRSS2024>

Date limite de dépôt des soumissions : lundi 9 septembre 2024.

La décision du Comité scientifique pour chaque proposition sera notifiée à partir du 17 octobre 2024.

Appels à sessions spéciales

Les sessions spéciales peuvent porter sur une thématique de recherche, sur une méthodologie ou pratique de recherche-action. Les organisateurs de sessions spéciales sont invités à proposer leur projet en indiquant : le thème de la session, les titres, les auteurs et les résumés des communications pressenties. Date limite de réception des propositions de sessions spéciales : 8 juillet 2024.

Appels à prix jeune chercheur

Comme lors des dernières éditions des JRSS, un prix JRSS de 500 € sera remis pour la meilleure communication scientifique issue d'un.e jeune chercheur.e.

Une table ronde et une conférence plénière sont programmées.

Le Comité local d'organisation est présidé par Nicolas Befort (NEOMA BS) et Maryline Thénod (NEOMA BS). À ce stade, ce Comité est composé de : Lucie Wiard (NEOMA BS), Gael Bonin (NEOMA BS), Laetitia Lethielleux (Chaire ESS, URCA), Ulysse Lecomte (Chaire ESS, URCA), Sophie Raynaud (NEOMA BS), Caroline André (NEOMA BS).

2.3. Séminaires de politiques agricoles

2.3.1. L'équipe d'organisation et la périodicité

L'équipe d'organisation des séminaires de politiques agricoles est composée de quatre personnes :

- Frédéric Courleux (Assistant parlementaire - Parlement européen)
- Mickaël Hugonnet (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire)
- Marine Raffray (Chambres d'Agriculture France et membre du Bureau de la SFER)
- Thierry Pouch (Chambres d'Agriculture France, Université de Reims et Bureau de la SFER)

Depuis l'automne 2020, les séminaires se déroulent pour la grande majorité en visioconférence. L'annonce de ces séminaires est diffusée à tous les adhérents et sympathisants de la SFER.

2.3.2. Les séminaires organisés depuis janvier 2023

Voir la [page dédiée](#) du site de la SFER pour accéder aux *replays* des vidéos et aux diaporamas.

10 janvier 2023

La modernité du Code de droit agraire romain pour penser le pluralisme des régimes fonciers agricoles

Gérard Chouquer - Directeur de recherches au CNRS et membre de l'Académie d'agriculture de France.

14 février 2023

Une agriculture sans agriculteurs.

François Purseigle - Professeur et directeur du Département de Sciences économiques, sociales et de gestion à INP-ENSAT de Toulouse.

Bertrand Hervieu - Ex-président de l'INRA et de l'Académie d'Agriculture de France - Sociologue, spécialiste des questions rurales et agricoles.

14 mars 2023

Justice environnementale, vers de nouvelles injustices sociales

Damien Bazin - Chercheur en Sciences économiques au GREDEG (Groupe de Recherche en Droit, Économie et Gestion, UMR CNRS), Université Côte d'Azur.

Abir Kribich - Doctorante en Sciences économiques au GREDEG, en cotutelle (Université Côte d'Azur, France et Université de Carthage).

16 mai 2023

La nouvelle PAC au service de l'emploi et de l'environnement : Un coup d'épée dans l'eau ?

Cécile Détang-Dessendre - Directrice de recherche à INRAE.

Hervé Guyomard - Directeur de recherche à INRAE.

16 mai 2023

Inflation et perturbations des marchés agricoles depuis la pandémie de COVID 19 : quelles différences avec les crises alimentaires de 2007/08 et de 2010 pour l'Afrique sub-saharienne ?

Pierre Ricau - Économiste agricole à l'ONG Nitidae. Il coordonne un service d'intelligence économique sur les marchés agricoles d'Afrique de l'Ouest (www.nkalo.com) depuis 2010.

13 juin 2023

La propriété des terres agricoles en France - Présentation du rapport de Terre de Liens

Coline Sovran - Terre de liens

Fabrice Ruffier - Terre de liens

15 septembre 2023

Géographie environnementale du système alimentaire français : tendances et perspectives d'évolution

Mickaël Hugonnet - Chef du bureau de l'évaluation et de l'analyse économique au Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

20 octobre 2023

Gouverner les coopératives agricoles

Xavier Hollandts - Professeur à la KEDGE Business School, Bordeaux.

17 novembre 2023

La reconversion professionnelle des nouveaux entrants dans le secteur agricole

Jean-Baptiste Paranthoën - Chargé de recherche en sociologie à l'INRAE, membre du laboratoire IRISSE (PSL Université de Dauphine, CNRS, INRAE).

8 décembre 2023

La mesure de l'inflation et ses controverses

Florence Jany-Catrice - Professeure d'économie à l'Université de Lille, membre du CLERSE.

12 janvier 2024

Atlas de l'agriculture

Jean-Paul Charvet - Membre de l'Académie d'Agriculture de France ; Professeur émérite (Géographie) à l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense.

23 février 2024

Essai sur l'histoire des rapports entre l'agriculture et le capitalisme

Thierry Pouch - Responsable du Service études économiques et prospective à Chambres d'agriculture France - Direction de la Communication et chercheur associé - Laboratoire REGARDS - Université de Reims Champagne Ardenne.

12 avril 2024

La crise systémique du Bassin Charolais ?

Jonathan Dubrulle - Doctorant (2021- 2024) à AgroParistech - UFR Agriculture Comparée et Développement Agricole. Chargé d'enseignement en agriculture comparée et politiques agricoles à AgroParisTech.

24 mai 2024

Le Comité d'histoire INRAE - CIRAD, la mission Archorales et les économistes ruraux

Egizio Valceschini - Président du Centre INRAE de Versailles-Saclay ; directeur de recherche INRAE ; président du Comité d'histoire INRAE - CIRAD.

Le programme des séminaires pour le second semestre 2024 est en cours de construction. Le premier aura lieu en septembre 2023, après la trêve estivale.

2.4. Le colloque thématique des 6 et 7 juin 2024 (SFER-ESA)

Un colloque thématique « **Les exploitations agricoles et les métiers en agriculture : Évolutions, transformations, perspectives** » co-organisé par la SFER et l'ESA (LARESS) s'est tenu à Angers les 6 et 7 juin 2023 (voir [ici](#)).

Ce colloque a rassemblé 150 personnes et 73 communications écrites (après sélection par le Comité scientifique). Il a bénéficié de subventions de la part de plusieurs partenaires que nous remercions vivement : le RMT Filarmoni (Économie des filières alimentaires) ; la chaire Mutations Agricoles de l'ESA ; la chaire Germéa (Groupe d'études et de recherches sur les mutations de l'entreprise agricole) ; Angers Loire Métropole.



Huit ans après l'organisation du colloque « Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole : continuités, changements ou ruptures ? » (Rennes, 2015), la SFER a proposé de revisiter les transformations en cours des exploitations agricoles et des métiers en agriculture par l'organisation d'un nouveau colloque sur ce thème. Organisé dans les locaux de l'École Supérieure des Agricultures à Angers, ce colloque visait à couvrir le vaste champ disciplinaire des sciences sociales (économie, gestion, sociologie, géographie, histoire et droit).

Le programme de ce colloque est présenté [ici](#).

La première session plénière a été intitulée : « entre crises conjoncturelles et évolutions structurelles : regards croisés d'acteurs professionnels ». Après une introduction réalisée par Edouard Lynch (historien à l'Université Lyon2), une table-ronde a rassemblé Fatima Béchard (conseillère REAGIR44, Chambre d'agriculture Pays de la Loire), Olivier Chaillou (président de Terrena) et Céline Ragot (administratrice InterAFOCG).

La deuxième session plénière a été intitulée : « Pourquoi et comment se forme-t-on au métier d'agriculteur ? ». Animée elle aussi par un membre du LARESS, elle a rassemblé Joachim Benet-Rivière (post-doctorant en sociologie - GRESCO - Université de Poitiers), Fanny Chrétien (enseignante-chercheuse - UR FoAP - Institut Agro Dijon), Sébastien Mary (directeur des études au Lycée La Touche) et Bernadette Verdier (déléguée Ouest VIVEA).

Le Comité local d'organisation a été présidé par Nejla Ben Arfa et Bertille Thareau. Ce comité était composé de :

Guilhem Anzalone, Jade Ballot, Nejla Ben Arfa, Maha Ben Jaballah, Sébastien Couvreur, Soazig Di Bianco, Claire Durand, Mohamed Ghali, Giffona Justinia, Swanne Layotte, Caroline Leroux, Caroline Mazaud, Bruno Mballa Omgba, Romain Melot, Frédérique Pellet, Annie Sigwalt, Bertille Thareau, Pierre Toudenart.

Le Comité scientifique était composé de :

Nejla Ben Arfa (ESA, Angers), Michaël Bermond (Université de Caen), Philippe Boulet (CERFRANCE, Paris), Adeline Bouvard (Ecole d'Ingénieurs de PURPAN), Vincent Chatellier (INRAE, Nantes), Nathalie Delame (INRAE, Saclay), Jean-Noël Depeyrot (MASA, Paris), Geoffroy Enjolras (IAE, Grenoble), Pierre Gasselin (INRAE, Montpellier), Pierre Guillemain (INRAE, Mirecourt), Nathalie Hostiou (INRAE, ClermontFerrand), Philippe Jeanneaux (VetAgro Sup, Clermont-Ferrand), Pierre Labarthe (INRAE, Toulouse), Pauline Lécole (Institut Agro, Montpellier), Valérie Leveau (ARVALIS, Boigneville), Geneviève N'Guyen (ENSAT, Toulouse), Christophe Perrot (IDELE, Paris), Laurent Piet (INRAE, Rennes), Thierry Pouch (APCA, Paris, Université de Reims Champagne Ardenne), François Purseigle (ENSAT, Toulouse), Marine Raffray (APCA, Paris), Christine Roguet (IFIP, Rennes), Jean-Marie Séronie (Académie d'Agriculture, Paris), Bertille Thareau (ESA, Angers), Patrick Veyssset (INRAE, Theix), Frédéric Zahm (INRAE, Bordeaux).

3. Rapport financier de l'exercice 2023

3.1. Le bilan comptable et le compte de résultat de l'association en 2023

L'année 2023 a permis de consolider la situation financière de l'association. A côté de l'organisation des événements constituant le cœur des activités de l'association, une attention toute particulière a été portée à la fidélisation et au renforcement des adhésions, qui ont atteint 241 adhérents. Ceci est d'autant plus important que l'association souhaite continuer son soutien à la revue Economie Rurale, un des piliers majeurs des activités de l'association, qui entre dans une phase de test du modèle de l'*open access*. Tout en maîtrisant les charges, l'augmentation du chiffre d'affaires, grâce notamment aux adhésions, a ainsi permis à l'association de retrouver la situation d'avant Covid, avec un résultat net positif de 17 583 euros. La situation financière de l'association continue donc à être saine.

Tableau 2. Les principaux éléments du bilan comptable de l'association 2019-2023 (euros courants, HT)

	2019	2020	2021	2022	2023	2023/22
Total Actif	169 380	161 192	157 719	164 130	188 203	24 073
- dont liquidités	151 278	146 032	141 114	152 370	172 606	20 236
- dont créances	6 609	4 397	10 260	9 709	9 854	145
Total Passif	169 380	161 192	157 719	164 130	188 203	24 073
- dont Réserves	143 210	141 190	129 312	125 807	127 907	2 100

Le montant total de l'actif s'élève au 31 décembre 2023 à 188 203 €, dont 172 606 € de liquidités et 9 854 € de créances. Ces créances correspondent principalement aux factures non réglées à la date de clôture de l'exercice. Elles sont comparables à celles des années précédentes qui finissent par être réglées. Ce montant du bilan est supérieur de 14 % à celui de 2022 et supérieur de 12 % à la moyenne des cinq dernières années (2019-23) (tableau 2). Au passif du bilan, le montant des réserves (127 907 €) est légèrement supérieur de 2 % à la situation de 2022 mais reste inférieur de 4 % à moyenne 2019-23.

En 2023, les produits totaux de l'association s'élèvent à 91 535 €¹. Ils sont supérieurs de 21 % à ceux de 2022 et supérieurs de 21 % à ceux de la moyenne des cinq dernières années. Ces produits totaux correspondent essentiellement aux produits d'exploitation. Nuls en 2022, les produits financiers liés à des placements sont en 2023 de 609 €. Il est important de noter que l'association a pu abonder un livret A (taux 3%) à hauteur de 75 518 € pour 2023 (un complément sera apporté en 2024 pour atteindre le plafond à 76 500 €). Malgré la diminution de la redevance annuelle versée par CAIRN et l'absence de colloques thématiques² en 2023, les produits totaux ont augmenté de manière significative, grâce en particulier aux adhésions et la réussite des 17^{ème} JRSS à Paris-Saclay.

¹ Chiffre provisoire dans l'attente d'une régularisation des charges d'exploitation, mais qui devrait augmenter.

² Sachant qu'en 2022, deux colloques thématiques ont été organisés. Un autre est programmé en juin 2024.

Les produits d'exploitation sont distingués entre ce qui relève du chiffre d'affaires (60 499 € en 2023) et ce qui relève des autres produits d'exploitation (31 036 € en 2023). Plusieurs sous-postes sont ainsi identifiés (tableau 3).

Tableau 3. Les produits d'exploitation de l'association 2019-2023 (en euros HT)

	2019	2020	2021	2022	2023	2023/22
Chiffre d'affaires (A)	62 695	24 429	47 428	53 067	60 499	7 432
- Adhésions	16 633	10 674	12 328	11 945	18 265	6 320
- Économie rurale (ventes papier)	12 882	12 592	10 930	10 626	9 114	-1512
- Inscriptions événements	33 180	1 163	24 170	30 490	33 120	2630
* dont Colloques	11 980	0	0	9 840	0	-9 840
* dont JRSS	21 200	0	24 170	20 650	33 120	12 560
- Produits divers	0	1 163	0	6	0	-6
Autres produits (B)	25 503	24 520	25 535	22 204	31 036	8 832
- Droits dérivés (CAIRN)	10 041	10 290	11 183	7 090	15 297*	8 207
- Subventions & dons	15 357	14 217	14 067	15 108	15 733	625
- Reprises sur provisions	94	0	271	0	0	0
- Autres et gestion courante	11	13	14	6	6	0
Produits d'exploitation I = (A) + (B)	88 198	48 949	72 963	75 271	91 535	16 264

Note : les cases vides correspondent à des données non isolées à ce stade.

*Attention ! Ce chiffre inclut 7 090 € perçus en 2023 au titre de la régularisation 2022, ce qui conduit à considérer que les consultations n'ont véritablement généré que 8 206 € en 2023).

- Les adhésions à la SFER représentent un montant de 18 265 € en 2023, soit 20 % des produits totaux. Ce montant est supérieur de 31 % à la moyenne des cinq dernières années. Les cotisations des membres qui adhèrent pour 3 ans sont, dans le calcul, réparties à parts égales sur les 3 années correspondantes (241 adhésions en 2023, dont 110 sur 3 ans). Cette augmentation significative du nombre des adhésions est le résultat, en particulier, d'un effort soutenu depuis deux ans de suivi individuel des adhésions et d'un savoir-faire en matière d'organisation d'événements qui attirent du monde et des sponsors. Les 17^{ème} JRSS à Paris-Saclay en décembre 2023 ont attiré 166 inscriptions payantes. Organiser des JRSS et colloques de qualité est stratégique pour maintenir ce niveau élevé d'adhésions, dans la mesure où la participation à ceux-ci est conditionnée à l'adhésion à la SFER.
- Les frais de participation aux JRSS s'élèvent à 33 120 € en 2023, attestant de son succès. Le décalage entre l'organisation des JRSS en fin d'année et le règlement de certaines inscriptions sous-estime les recettes. De la même manière, toutes les factures de traiteur n'ont pas pu être encore comptabilisées dans les charges. Celles-ci devraient néanmoins être couvertes en grande partie par les subventions reçues par le comité local d'organisation de l'événement (unités Paris-Saclay Applied Economics - PSAE et Sciences pour l'Action et le Développement - SADAPT).
- Les ventes sous une forme « papier » de la revue *Économie rurale* représentent un produit de 9 114 € en 2023, soit une baisse de 14 % par rapport à 2022, plus forte que celle observée entre 2022 et 2021. Cette diminution plus ou moins marquée selon les années s'inscrit dans une tendance lourde de moindre attractivité du format papier de la revue au regard du format électronique.

- Dans le même temps, les recettes issues des consultations électroniques (8 206 € en 2023, en enlevant le montant perçu en 2023 mais au titre de la régularisation 2022) ont baissé. Le passage à l'*open access* devrait accentuer cette baisse, qui est couverte par les recettes de la SFER.
- À la suite de la renégociation de la convention de partenariat avec INRAE, la subvention accordée annuellement à la SFER s'élèvent en 2023 à 9 900 € HT. À cela s'ajoute le bénéfice à titre gratuit pour la SFER d'une partie du temps de travail (15 %) d'un agent INRAE (Annie Hofstetter). La subvention accordée à la SFER par le CIRAD s'élève à 4 167 € HT en 2023. L'AREA a également versé cette année une subvention de 1 666 € HT. Celle-ci sera reconduite pour 2024.

Les charges totales de l'association s'élèvent à 73 305 € en 2023 (tableau 4), soit une diminution de 6 % par rapport à 2022, et de 3% par rapport à la moyenne des 5 dernières années (2019-2023). Les efforts réalisés pour contenir les charges participent au bon résultat de l'association.

Tableau 4. Les charges de l'association 2019-2023 (en euros HT)

	2019	2020	2021	2022	2023	2023/22
Charges totales en personnel	37 312	41 550	40 840	46 478	46 356	- 122
Achats et charges externes	32 855	23 384	29 756	27 082	25 076	-2 006
- Revue (coût de fabrication)	13 338	12 794	16 504	13 678	13 211*	-467
- Déplacement JRSS	6 399	0	13	3 441	0	-3 441
- Comptable	5 200	4 260	5 360	5 480	5 640	160
- Assurances	699	886	727	117	115	-2
- Fournitures bureau	47	0	358	196	190	-6
- Frais postaux (y compris revue)	767	1 330	1 354	1 013	995	-18
- Maintenances (y compris revue)	2 312	2 656	2 675	2 368	2 435	67
- Frais colloques (prix)	0	700	1 000	250	1 581	1 331
- Déplacement colloque	584	0	288	101	314	213
- Réception-colloque	487	46	0	0	0**	0
- Autres	3 022	711	1 477	438	596	158
Impôts et taxes	2 449	1 149	1 919	2 121	1 845	-276
Dotation aux amortissements	3 282	3 282	3 282	2 395	0	-2 395
Autres charges					28	
Charges d'exploitation (II)	75 898	69 365	75 797	78 076	73 305	-4 771

Note : les cases vides correspondent à des données non isolées à ce stade.

*Ce montant inclut une provision de 10 000 € dans l'attente de toutes les factures de fabrication de la revue. Il est, en l'état, surestimé.

**Ce montant ne prend pas en compte le coût du traiteur des 17^{ème} JRSS restant à charge pour la SFER en raison du retard dans la facturation.

- Comme les années précédentes, le poste principal correspond à l'emploi d'une seule salariée pour l'association (Sandrine Modica). Les charges totales en personnel s'élèvent à 46 356 € en 2023 (soit 63% des charges totales). Elles sont comparables à 2022, qui pour rappel a observé une augmentation de ces charges par rapport aux années précédentes suite au passage de Sandrine Modica à temps plein afin de renforcer la gestion au quotidien des activités de l'association et de la revue.

- Il est à noter pour 2023 l'absence de dotations aux amortissements. Aucun investissement n'a été réalisé et les investissements réalisés les années précédentes ont été amortis.

En 2023, le **résultat net** de l'association s'élève à 17 582 euros (tableau 5). Il cumule le résultat d'exploitation (18 230 €), un résultat financier positif lié à des placements (610 €) et le résultat exceptionnel (-1 257 €).

Tableau 5. Les résultats économiques de l'association 2019-2023 (en euros HT)

	2019	2020	2021	2022	2023	2023/22
Résultat d'exploitation (III = I - II)	12 300	-20 416	-2 834	-2 805	18 230	21 035
- Produits d'exploitation (I)	88 198	48 949	72 963	75 271	91 535	16 264
- Charges d'exploitation (II)	75 898	69 365	75 797	78 076	73 305	-4 771
Résultat financier (VI = IV - V)	152	106	103	0	610	610
- Produits financiers (IV)	152	106	103	0	610	610
- Charges financières (V)	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel (IX = VII - VIII)	-4 383	14 532	-260	10	-1 257	-1 267
- Produits exceptionnels (VII)	58	17 132		10	520	510
- Charges exceptionnelles (VIII)	4 441	2 600	260		1777	1777
Résultat net = (X - XI)	8 069	-5 778	-2 991	-2 795	17 582	20 377
- Produits totaux (X = I + IV + VII)	88 408	66 187	73 066	75 281	92 665	17 384
- Charges totales (XI = II + V + VIII)	80 339	71 965	76 057	78 076	75 082	-2 994

Note : les cases vides correspondent à des données non isolées à ce stade.

- Les produits et les charges exceptionnelles correspondent généralement à la régularisation d'opérations sur les années antérieures (respectivement 520 € et 1 777 € en 2023). Le résultat exceptionnel est négatif de 1 267 € pour 2023.

3.2. Le projet budgétaire 2024

Au titre de 2024, les prévisions budgétaires sont présentées avec prudence, en raison notamment des besoins de soutien de la revue avec le test du modèle de l'*open access*. Le budget prévisionnel considère que les produits totaux pourraient atteindre 71 500 € (tableau 6).

Les adhésions ont été évaluées à 13 000 euros, en tenant compte des adhésions sur trois ans, de la dynamique enclenchée grâce au suivi individuel des adhésions par Sandrine Modica, ainsi que de l'organisation de deux événements prévus en 2024 : le colloque thématique à l'ESA d'Angers en juin 2024 et les 18^{ème} JRSS à la NEOMA BUSINESS SCHOOL à Reims. Les recettes apportées par ces deux colloques sont estimées à 31 000 € pour rester dans la moyenne des deux dernières années. L'activité éditoriale de la revue resterait en déséquilibre avec une légère baisse à la fois des ventes papier et des ventes électroniques de la revue. Des réflexions sont en cours pour réduire les coûts de fabrication de la revue. Des efforts seront à poursuivre dans l'organisation de colloques thématiques et autres événements pour participer aux frais de publication (par exemple via des numéros spéciaux). Les autres charges devraient rester au niveau des prévisions de 2023, en intégrant l'augmentation générale des prix.

Tableau 6. Les comptes prévisionnels de l'association pour 2024 (en euros HT)

En Euro (HT)	Projet 2023	Réalisé 2023	Ecart	Projet 2024
Produits d'exploitation	70 000	91 535	21 535	71 500
Chiffre d'affaires	48 000	60 499	12 499	53 000
- Adhésions	11 000	18 265	7 265	13 000
- Économie rurale (ventes papier)	10 000	9 114	-886	9 000
- Recettes colloques	27 000	33 120	6 120	31 000
Autres produits	22 000	31 036	9 036	18 500
- Subventions annuelles (INRAE+CIRAD)	14 900	14 067	-833	14 000
- Subventions (AREA) & dons	100	1 666	1 566	1 500
- Droits dérivés (CAIRN)	7 000	15 297*	8 297	3 000
Charges d'exploitation	70 000	73 305	3 305	71 500
- Charges en personnel	46 500	46 356	-144	47 500
- Autres charges	23 500	26 949	3 449	24 000

*Attention ! Ce chiffre inclut 7 090 € perçus en 2023 au titre de la régularisation 2022, ce qui conduit à considérer que les consultations n'ont véritablement généré que 8 206 € en 2023.

L'obtention des subventions annuelles en provenance de INRAE, CIRAD et AREA, mais aussi d'autres partenaires pour financer les colloques, sera de nouveau précieuse pour équilibrer les comptes de 2024. Une bonne situation financière permettrait non seulement de financer les activités habituelles de l'association et de sa revue et de répondre aux demandes ponctuelles de financement de projets qui peuvent participer à la vie de la SFER et à son rayonnement (événement hommage à Martino Nieddu, projets éditoriaux impliquant des membres de la SFER, etc.). Enfin, la fidélité et la participation des adhérents aux activités de l'association sont un gage de pérennité et de confiance.

4. Vie de l'association et instances de la SFER

4.1. L'adresse de l'association

Le local de la SFER (où travaille Sandrine Modica) est depuis 2021 situé à l'INRAE au Centre-Siège d'Antony (bâtiment Mendeleïev) : 1, rue Pierre-Gilles de Gennes, 92761 Antony cedex.

Une convention a été signée entre la SFER et INRAE pour fixer les règles liées aux conditions d'utilisation des locaux. Juridiquement, cette convention correspond à une « Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public de l'INRAE », non constitutive de droits. La SFER paie à INRAE sa quote-part des charges de fonctionnement du bâtiment (eau électricité, fioul...) selon un forfait défini en amont (960 euros HT par an). Grâce à une décision très appréciée, prise par la direction INRAE à notre demande, la convention indique : « au vu de la contribution de la SFER au rayonnement scientifique d'INRAE, seul le paiement des charges sera demandé, le loyer ne sera pas facturé ».

4.2. Le site web

Le [site web de la SFER](#) contribue à la communication des informations essentielles sur la structuration et les activités de notre association. Il permet également les paiements en ligne et l'intégration directe des factures et des paiements dans la comptabilité de notre association.

Le site web est structuré en plusieurs onglets disponibles en haut de la page :





- L'onglet « Association ». Il présente les statuts de la SFER ; les rapports des précédentes Assemblées Générales ; la liste des membres du Bureau et du COS ; la liste des précédents président(e)s de la SFER depuis sa création en 1948.
- L'onglet « Tous les évènements ». Il permet de mettre en avant les principaux évènements passés ou à venir de la SFER. Cinq rubriques sont renseignées : les JRSS ; les colloques thématiques ; les séminaires mensuels ; les prix JRSS ; les prix AREA. Ces rubriques donnent accès à plusieurs informations : les programmes ; les vidéos ; les communications téléchargeables, etc.
- L'onglet « Économie rurale ». Il donne des informations sur le mode de fonctionnement de la revue (Comité éditorial, politique éditoriale) ; les conditions d'accès aux numéros et aux abonnements ; les recommandations aux auteurs ; les derniers numéros parus ainsi que leur résumé.
- L'onglet « Job Market ». Il donne la possibilité aux adhérents de la SFER de diffuser des offres d'emplois, de thèses et de stages. Le volet « thèses récentes » n'ayant pas été entretenu au fil du temps, il conviendra de réfléchir collectivement à son positionnement futur.
- L'onglet « Partenaires ». Il permet aux adhérents de la SFER de diffuser des informations relatives aux évènements qu'ils organisent.
- L'onglet « Adhérer ». Il offre la possibilité d'adhérer à la SFER en ligne et de procéder au règlement des cotisations.

4.3. Les deux « permanentes »

Sandrine Modica a la responsabilité de la gestion éditoriale de la revue *Économie rurale* ainsi que du suivi comptable et financier de la SFER. Depuis 2022, elle est employée par l'association à 100 %.

Annie Hofstetter, Ingénieure d'études INRAE, est mise à disposition par INRAE (15 % de son temps). Elle est la Webmaster du site web de la SFER, et représente un appui indispensable pour l'organisation des évènements de la SFER, notamment pour le pilotage des actions exigeant une maîtrise d'outils et de logiciels informatiques (plateforme d'inscription en ligne, etc.).

4.4. Le Bureau

La présidence de la SFER est assurée depuis le 27 juin 2019 par Vincent Chatellier (INRAE)

Le Bureau (2023-2025) est composé de :

- Vincent Chatellier - Président
- Jean-Marc Chaumet
- Nathalie Delame - Trésorière adjointe
- Jean-Noël Depeyrot
- Guillaume Duteurtre
- Philippe Jeanneaux
- Pauline Lécole - Secrétaire Générale
- Armelle Mazé
- Geneviève NGuyen - Trésorière

- Laurent Piet
- Thierry Pouch - Vice-Président, en charge des colloques thématiques et du partenariat avec les professionnels
- Marine Raffray
- Sophie Thoyer

4.5. Le Comité d'orientation scientifique

Outre les 12 membres du Bureau cités ci-dessus, le COS (2023-2025) regroupe 27 personnes, par ordre alphabétique :

- Jean-Sauveur Ay - INRAE (Dijon)
- Nejla Ben Arfa - Ecole Supérieure d'Agriculture (Angers)
- Céline Bignebat - INRAE (Paris)
- Adeline Bouvard - Ecole d'ingénieurs de PURPAN-INP (Toulouse)
- Vincent Chatellier - INRAE (Nantes)
- Jean-Marc Chaumet - CNIEL (Paris)
- Frédéric Courleux - Parlement Européen (Bruxelles)
- Mireille De Graeuwe - Université de Liège (Belgique)
- Nathalie Delame - INRAE (Paris)
- Jean-Noël Depeyrot - Ministère de l'agriculture - CEP (Paris)
- Dominique Desbois - Retraité INRAE (Paris)
- Boris Duflot - IDELE - Institut de l'Elevage (Paris)
- Guillaume Duteurtre - CIRAD (Montpellier)
- Geoffroy Enjolras - Université Grenoble Alpes (Grenoble)
- Valentine Erne-Heintz - Université de Haute-Alsace (Colmar)
- Marie Fournier - Conservatoire National des Arts et Métiers (Le Mans)
- Franck Galtier - CIRAD (Montpellier)
- Mickaël Hugonnet - Ministère de l'agriculture - BEAE (Paris)
- Philippe Jeanneaux - VetAgro Sup (Clermont-Ferrand)
- Catherine Laroche-Dupraz - Institut Agro - Rennes-Angers (Rennes)
- Pauline Lécole - Institut Agro - Montpellier (Montpellier)
- Marie Lemarié-Boutry - Bordeaux Sciences Agro (Bordeaux)
- Fanny Lepage - Université Laval (Québec, Canada)
- Valérie Leveau - ARVALIS - Institut du Végétal (Boigneville)
- Armelle Mazé - AgroParisTech (Paris)
- Sylvie Morardet - INRAE (Montpellier)
- Geneviève NGuyen - Toulouse INP-ENSAT (Toulouse)
- Laurent Piet - INRAE (Rennes)
- Thierry Pouch - Chambres Agriculture France (Paris)
- Raphaële Préget - INRAE (Montpellier)
- François Purseigle - Toulouse INP-ENSAT (Toulouse)
- Marine Raffray - Chambres Agriculture France (Paris)
- Aude Ridier - Institut Agro - Rennes-Angers (Rennes)
- Alexandre Sauquet - INRAE (Montpellier)
- Jean-Marie Séronie - Académie d'Agriculture de France (Paris)
- Michel Streith - Université Clermont Auvergne (Clermont-Ferrand)
- Maryline Thenot - NEOMA Business School (Reims)
- Sophie Thoyer - INRAE (Montpellier)

Invités permanents au COS : les anciens présidents de la SFER, les directeurs du Comité éditorial d'*Économie rurale*, les représentants des instituts partenaires, et le président de l'ARF.

Les comptes rendus sont disponibles pour les membres du COS dans leur espace réservé en ligne sur le site. Les membres du Bureau sont à l'écoute permanente de toutes les propositions en provenance des membres du COS (lieu et organisation d'un colloque, futures webinaires, JRSS à venir, etc.).